



### 1. VENTE PAR APPEL D'OFFRES : CHAPITEAU – MODÈLE TENTE LEGACY

La municipalité de Bolton-Est, organisme cédant, (nommée ci-après « Municipalité ») sollicite des soumissions pour la vente d'un chapiteau – modèle tente Legacy (nommé ci-après « Bien »).

### 2. OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

La Municipalité sollicite des soumissions pour la vente d'un chapiteau 40' X 60' - Modèle tente Legacy.

La Municipalité fournit de bonne foi la description du Bien, de même que de l'information pertinente sur l'état de ce dernier.

Les photographies fournies en annexe A ne sont présentées qu'à titre indicatif, et ne sont pas garantes de l'état du Bien.

### 3. CARACTÉRISTIQUES DU BIEN

Tente Legacy 40' X 60' sur pattes de 8'6".

Achat effectué par la Municipalité en 2020 (<https://fiesta.ca/fr/fabrication/legacy.php>).

Aucun défaut ou problème sur le Bien n'est connu. Le Bien a été monté et hivernisé chaque année par le fabricant. Cette vente est réalisée sans garantie légale.

Qté	Description	Dimension
4	Armature en aluminium anodisé sur pattes de 8' X 6"	40' X 15'
4	Panneau de toit en vinyle blanc enduit 22oz opaque	40' X 15'
2	Toile de pignon en vinyle blanc enduit 22oz opaque	40'
12	Mur de côté/d'extrémité en vinyle blanc laminé 16oz opaque	15' X 8'6"
2	Mur d'extrémité en vinyle blanc laminé 16oz opaque	10' X 8'6"

#### 4. EXAMEN PAR LE SOUMISSIONNAIRE

La Municipalité ne peut être tenue responsable d'une omission ou d'un examen incomplet du Bien par le soumissionnaire.

Toute personne physique ou morale qui dépose une soumission reconnaît avoir examiné le Bien et s'en déclare entièrement satisfaite.

Le Bien peut être examiné au 18 Rue Terrio à Bolton-Est sans rendez-vous; il est installé au parc municipal.

Toute question relative au Bien peut être adressée par courriel au responsable de la vente par appel d'offres.

#### 5. CONDITION DE VENTE

Le Bien est adjugé au soumissionnaire ayant présenté la plus haute mise.

**Aucune mise de moins 30 000 \$ (trente mille dollars) ne sera considérée.** Bien qu'une mise minimale soit fixée, la Municipalité se réserve le droit de ne pas adjuger le Bien si aucune offre n'est considérée juste et raisonnable par son cédant.

Le soumissionnaire a l'obligation d'effectuer le paiement du montant fixé dans sa soumission, tel qu'il s'est engagé à le faire par le dépôt de cette dernière. Le prix soumis n'est pas assujéti à la taxe fédérale sur les produits et services (TPS) de 5 %, de même qu'à la taxe de vente du Québec (TVQ) de 9,975 %.

**Le paiement s'effectue auprès du responsable de l'appel d'offres par virement bancaire ou par chèque avant la prise de possession du Bien.**

À défaut d'exécuter le paiement d'ici le 05 août 2024, la Municipalité pourra procéder de nouveau à la disposition du Bien. L'adjudicataire en défaut de paiement est tenu de payer la différence entre le montant soumis et le montant qui sera payé par le nouvel acquéreur, et doit également défrayer les coûts liés à l'entreposage et à la disposition du Bien le cas échéant.

#### 6. PRISE DE POSSESSION DU BIEN

**L'adjudicataire prend possession du Bien au 18 rue Terrio à Bolton-Est entre le 22 juillet et le 05 août 2024.** Il doit se charger de prendre les moyens et les précautions nécessaires pour assurer le démontage et le transport du Bien, ainsi que sa prise de possession sécuritaire, et ce, en conformité avec les lois et règlements en vigueur. L'adjudicataire est également responsable de tout dommage, direct ou indirect, matériel, corporel ou incorporel, accidentel ou intentionnel qui pourrait survenir à l'occasion de la prise de possession, et ce, que ce soit du fait de l'adjudicataire lui-même, de son représentant, de son préposé ou de toute personne qui l'accompagne.

## **7. CONSENTEMENT À LA DIVULGATION DE RENSEIGNEMENTS CONTENUS DANS LA SOUMISSION**

Tout soumissionnaire présentant une soumission dans le cadre de cette vente par appel d'offres consent, de ce fait, à ce que les renseignements suivants puissent être divulgués à quiconque en fait la demande, que sa mise soit retenue ou non :

- Nom de la personne physique ou morale présentant la soumission;
- Montant de la mise effectuée;
- Rang de la soumission par rapport aux autres soumissions reçues;
- Décision concernant l'adjudication du Bien;
- En cas de non-conformité de la soumission, le nom de la personne physique ou morale concernée,
- La mention de non-conformité et les éléments justifiant cette mention.

## **8. REPRÉSENTANT DU DOSSIER**

Désigne, à moins d'avis contraire de la Municipalité, la seule personne qui est responsable de la gestion et du suivi de la vente par appel d'offres et qui est autorisée à répondre aux demandes des soumissionnaires dans le cadre de cette vente par appel d'offres ou, en l'absence de cette personne, son remplaçant désigné par la Municipalité :

Prénom et nom : Mélisa Camiré

Titre : Directrice générale

Téléphone : 450 297 3444, poste : 22

Télécopieur : 450 292 4224

Courriel : [dg@boltonest.ca](mailto:dg@boltonest.ca)

## **9. FORMULAIRES**

La soumission doit être présentée sur le Formulaire de Soumission fourni en « Annexe B », dans son intégralité, accompagnée de toutes ses annexes et de tous les autres documents exigés dans cette vente par appel d'offres. Tous les champs blancs dans le formulaire doivent être remplis et aucun changement au texte ne peut être fait, à défaut de quoi la soumission peut être rejetée.

Le Formulaire de Soumission en « Annexe B » doit être signé aux endroits prévus à cet effet par la ou les personnes autorisées.

## **10. AUTORISATION DE SIGNER LA SOUMISSION**

Le soumissionnaire doit joindre au Formulaire de Soumission « Annexe B » une résolution ou une procuration désignant la ou les personne(s) physique(s) autorisée(s) à signer la proposition.

#### **11. DOCUMENTS À JOINDRE**

Le soumissionnaire doit joindre à sa soumission, les Formulaires des annexes B, C et D dûment complétés et signés, ainsi que tout autre document nécessaire à l'analyse de sa soumission.

#### **12. DÉPÔT DES SOUMISSIONS**

La soumission doit être physiquement au bureau de l'hôtel de ville, au 858 Route Missisquoi, JoE 1Go, Bolton-Est, au plus tard le 27 juin 2024 à 11h00.

Aucune soumission ne peut être remise par télécopieur ou par courriel.

Les soumissions sont ouvertes publiquement en présence d'au moins deux (2) témoins, à l'endroit prévu pour leur dépôt. Les soumissionnaires peuvent assister à l'ouverture des soumissions. Les noms des soumissionnaires et leur prix respectif sont déclarés à haute voix lors de l'ouverture des soumissions.

Tout soumissionnaire désirant retirer sa soumission doit le faire par écrit au représentant concerné, et ce avant la date limite du dépôt des soumissions.

#### **13. CONFORMITÉ**

La Municipalité se réserve le droit de rejeter toute soumission non conforme aux spécifications et aux conditions de la présente vente par appel d'offres. Toute soumission qui n'est pas complétée conformément à cette vente par appel d'offres ou qui n'est pas accompagnée des documents requis dûment complétés peut être jugée non conforme.

#### **14. RÉSERVE**

La Municipalité ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune responsabilité envers les soumissionnaires. Dans tous les cas, les soumissionnaires ne peuvent prétendre à aucune indemnité ou compensation.

#### **15. DURÉE DE VALIDITÉ**

Toute soumission déposée demeure valide et irrévocable pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours suivant la date et l'heure prévues pour la réception des soumissions.

La Municipalité se réserve le droit de prolonger la durée de validité de la soumission par l'envoi d'un avis de prolongation aux soumissionnaires, étant entendu qu'une telle prolongation ne peut excéder de quinze (15) jours, à compter de la date de l'envoi de l'avis de prolongation.

**ANNEXE A – PHOTOGRAPHIES DU BIEN**



**ANNEXE B – FORMULAIRE DE SOUMISSION**

Formulaire de soumission se rapportant à la vente par appel d'offres de la Municipalité de Bolton-Est : Chapiteau – modèle tente Legacy

**PRÉSENTÉ PAR :**

Nom complet du soumissionnaire (tel qu'indiqué au REQ le cas échéant) :

\_\_\_\_\_

Adresse :

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Télécopieur : \_\_\_\_\_

Courriel corporatif : \_\_\_\_\_

Numéro d'entreprise (NEQ) : \_\_\_\_\_

TPS/TVH : \_\_\_\_\_ TVQ : \_\_\_\_\_

**STATUT JURIDIQUE**

Personne physique n'exploitant pas une entreprise individuelle

Personne morale

Régime fédéral

Régime provincial Québec

Organisme à but non lucratif (OBNL)

Organisme municipal

Autre (préciser) : \_\_\_\_\_

Nom du représentant : \_\_\_\_\_

Titre : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Cellulaire : \_\_\_\_\_

EN FOI DE QUOI, LE SOUMISSIONNAIRE, PAR L'ENTREMISE DE SON REPRÉSENTANT  
DÛMENT AUTORISÉ, A SIGNÉ CETTE SOUMISSION,

À ....., CE .....E JOUR DE ..... 2024

LE SOUMISSIONNAIRE

Par : \_\_\_\_\_

(Signature)

\_\_\_\_\_

(Nom en lettres moulées)

\_\_\_\_\_

(Fonction en lettres moulées)

**IMPORTANT**

L'absence de signature des annexes B, C et D constitue un cas de non-conformité d'une  
soumission

**ANNEXE C - BORDEREAU DE PRIX**

Titre : Vente d'un chapiteau – modèle tente Legacy

Le Soumissionnaire s'engage à acheter selon les modalités du document d'appel d'offres et dans les règles de l'art au prix suivant :

Prix forfaitaire (n'inclut pas le démontage et le transport du Bien)	
Prix offert	\$
<b>TOTAL</b>	<b>\$</b>

Le prix de \_\_\_\_\_ dollars (écrire le prix en toutes lettres) est valable pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours.

EN FOI DE QUOI, LE SOUMISSIONNAIRE, PAR SON REPRÉSENTANT AUTORISÉ, A SIGNÉ LES PRÉSENTES À \_\_\_\_\_, CE .....E JOUR DE ..... 2024

Par : .....

(Signature du représentant autorisé du SOUMISSIONNAIRE)

.....

(Nom du représentant autorisé du SOUMISSIONNAIRE en lettres moulées)

.....

(Fonction du représentant autorisé du SOUMISSIONNAIRE en lettres moulées)

.....

(Nom du SOUMISSIONNAIRE en lettres moulées)



**ANNEXE D – FORMULAIRE D'INTÉGRITÉ**  
**ATTESTATION D'ABSENCE DE COLLUSION ET DE CONFLITS D'INTÉRÊTS DANS**  
**L'ÉTABLISSEMENT D'UNE SOUMISSION**

Je, \_\_\_\_\_,

(Nom)

(Titre de la personne autorisée),

signataire dûment mandaté pour le dépôt de la proposition jointe, pour et au nom de

\_\_\_\_\_  
(Nom de l'entreprise soumissionnaire)

**Ci-après appelé le « soumissionnaire »**

**DÉCLARE** qu'à ma connaissance, le soumissionnaire :

(Cochez les cases appropriées)

n'a aucun lien familial, financier ou autre, susceptible de créer une apparence de conflit d'intérêts, directement ou indirectement, avec un ou plusieurs membres de l'administration municipale.

Dans le cas contraire, il déclare avoir les liens suivants :

Précisez : \_\_\_\_\_

n'a pas influencé ni autrement participé à l'élaboration du devis ou du cahier des charges dans le but d'en retirer un avantage et de limiter la concurrence;

que durant le processus d'appel d'offres, il n'a pas tenté de communiquer avec les membres de l'administration impliqués dans ce processus, dont les membres d'un comité de sélection, en vue de les influencer dans leur jugement, appréciation, recommandation pour l'adjudication du contrat ayant fait l'objet du processus;

qu'il rencontre toutes et chacune des exigences prévues dans le Code municipal du Québec et de la Politique de gestion contractuelle de la Municipalité de Bolton-Est;

que sa soumission a été établie sans collusion et sans n'avoir communiqué ni établi d'entente ou d'arrangement avec un concurrent ou un tiers relativement aux prix, aux méthodes, aux facteurs ou aux formules pour établir les prix, non plus quant à la décision de présenter ou non une proposition qui ne répond pas aux spécifications de l'appel d'offres;

qu'il n'a pas été reconnu coupable, dans les cinq (5) années précédant l'appel d'offres, d'une infraction à une loi visant à contrer le trucage des appels d'offres;

que, si des communications d'influence ont eu lieu pour l'obtention d'un contrat, elles ont été conformes à la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme (L.R.Q. T-11.011), au code de déontologie des lobbyistes et aux avis du commissaire au lobbyisme :

a fait toute vérification utile et nécessaire portant sur une cause d'inadmissibilité ou d'incapacité à contracter avec la Municipalité selon la Loi, cause qui pourrait affecter sa capacité à contracter avec la Municipalité et rendre le contrat à intervenir illégal.

**JE RECONNAIS :**

avoir lu et compris le contenu de la présente déclaration;

que la soumission ci-jointe sera disqualifiée si ma déclaration est fausse ou incomplète;

que si l'administration découvre que dans le cadre de la préparation de la soumission et malgré la présente déclaration, il y a eu collusion ou, le cas échéant, déclaration de culpabilité en vertu de la Loi fédérale sur la concurrence, le contrat qui pourrait avoir été accordé au soumissionnaire dans l'ignorance de ce fait sera résilié et des poursuites en dommages-intérêts pourront être intentées contre le soumissionnaire et quiconque sera partie à la collusion.

ET J'AI SIGNÉ,

\_\_\_\_\_  
(Signature)

\_\_\_\_\_  
(Date)